

Le gouvernement et les autorités sanitaires, soucieux de mettre fin à la grève

IRIN, 3 décembre 2008 Bujumbura - Le gouvernement et les hauts responsables du secteur de la santé ont engagé des négociations destinées à mettre fin à une grève du personnel médical qui paralyse les services de santé dans l'ensemble du pays, selon des sources. Emmanuel Gikoro, ministre de la Santé, a rencontré les directeurs des services de santé provinciaux, les responsables des hôpitaux et les directeurs des différentes zones sanitaires au cours du week-end, mais selon lui, le gouvernement ne pourra pas augmenter les salaires des travailleurs.

«Le paiement de l'augmentation de salaire revendiquée ne sera possible [qu'après] l'annulation, par les bailleurs, des dettes contractées par le Burundi, en 2009», a déclaré le ministre. Donatien Bwabo, conseiller au ministre des Finances, a appelé les infirmiers et les médecins en grève à reprendre le travail. «Cet arrêt de travail va provoquer de nombreux décès», a-t-il indiqué. Les hauts responsables des autorités sanitaires qui ont rencontré le ministre ont dénoncé les conséquences de cette grève d'une semaine. «La situation est grave à Prince Louis Rwagasore ; les patients ne sont pas bien soignés», a déclaré Tharcisse Nzeyimana, directeur de l'hôpital. Aux hôpitaux Prince Louis Rwagasore et Prince Régent Charles, à Bujumbura, la capitale, des travailleurs en grève interdisent l'entrée aux patients, a-t-il ajouté. Au centre hospitalier universitaire du Roi Khaled, toujours à Bujumbura, des cas de traitement sélectif des patients ont été signalés, tandis que les médecins de l'hôpital rural de Karuzi ont peine à travailler sans assistants les aider. À Ruyigi (nord-est) ainsi que dans d'autres provinces, seuls les centres de santé privés poursuivent leurs activités normalement. Toutefois, certains patients comme Kayoka Spicose, mère d'un nourrisson d'un mois, disent pas avoir les moyens de s'offrir un traitement dans une clinique privée. Dans la province de Cibitoke (nord-ouest), même les cas suspects de choléra ne sont pas traités, ont indiqué au ministre les directeurs des services sanitaires. Toutefois, Canesius Mbonyingingo, dirigeant du syndicat des médecins, a soutenu que le service minimum était assuré. «Ceux qui disent que nous n'assurons pas le service minimum veulent voir les choses avec des intentions cachées», a-t-il indiqué. Le gouvernement a formé une commission chargée d'examiner l'impact budgétaire des demandes formées par les travailleurs de la santé. «La mission de la commission peut prendre deux jours au lieu de trois, si les représentants du personnel sanitaire coopèrent pleinement», a déclaré Ignace Sindyigaya, président de la commission, le 2 décembre. Les infirmiers et les médecins, soutenus par trois syndicats, ont lancé leur mouvement de grève le 24 novembre, pour protester contre la non-application des accords conclus avec le gouvernement, qui portaient notamment sur une augmentation des salaires et une amélioration des conditions de travail. «Le gouvernement continue de garder le silence sur nos revendications, au lieu d'envisager sérieusement des moyens d'y répondre», pouvait-on lire dans le communiqué publié le 27 novembre, à la suite d'une rencontre entre les trois syndicats (le Syndicat des médecins du Burundi, le Syndicat des généralistes du Burundi et le Syndicat national du personnel paramédical). [FIN] [Les informations vous sont parvenues via IRIN, un département d'informations humanitaires des Nations Unies, mais ne reflètent pas nécessairement les vues des Nations Unies ou de ses agences]